



L'ESPRIT DE CONQUETE

Trésorerie Générale . Avenue Janvier. 35021 Rennes cédex.

Tel : 02 99 79 80 74

Internet : www.tresor.cgt.fr/35

E-Mail : cgt.035@dgfip.finances.gouv.fr

=====

CAP DU 18 MARS 2010

Nous avons déposé la motion suivante :

C'est désormais une constante, la tenue des CAP se fait à nouveau dans un contexte de changements incessants que ce soit en termes de conditions de travail (création des SIP, restructuration des services des pensions etc) ou de réforme des carrières (nouvelle grille de la catégorie B).

La date de cette CAP se trouve d' ailleurs avancée par rapport aux années précédente pour se caler semble-t-il avec la mise en place de la nouvelle grille du B.

Les élus CGT souhaitent fortement que ce soit dans l'intérêt de tous les agents, qu'ils soient issus de tableaux d'avancement, listes d'aptitude ou concours (notamment le concours interne spécial). En effet, les lauréats des concours internes de contrôleur seront-ils nommés avant la mise en place du Nouvel Espace Statutaire de catégorie B ?

En ce qui concerne les promotions par tableaux d'avancement ou listes d'aptitude, nous rappelons nos revendications à savoir :

- Un déroulement de carrière linéaire dans un même corps avec suppression des grades non fonctionnels.
- S'agissant spécifiquement du tableau d'avancement à contrôleur 1^{ère} classe et principal, nous demandons à ce que ces nominations d'agents âgés de 58 ans et plus se fassent hors quota afin de ne pas pénaliser les agents plus jeunes qui auraient pu être nommés au regard de leur ancienneté dans le corps.
- Nous rappelons par ailleurs notre opposition à la liste d'aptitude et son remplacement par un examen professionnel. C'est un exercice bien trop subjectif ne répondant qu'à des contraintes budgétaires.

La démonstration d'une rotation soit disant équitable entre les postes et services ne nous convainc pas davantage sur l'équité de l'exercice.

Cette année ce sont 334 collègues qui remplissent les conditions et seulement 32 seront les heureux élus.

C'est en outre pour cette raison que, sans remettre en cause les mérites des collègues retenus, les élus CGT voteront contre ces promotions contingentées.

Nous ne vous donnerons pas plus notre aval quant à l'affectation de nos collègues dans les futurs S.I.P.

En effet, trop d'interrogations demeurent quant aux conditions de travail et de gestion (répartition des missions, horaires variables, congés, notations par qui , etc..) de nos collègues au sein de ces nouvelles structures. De même la CGT demeure opposée à la fusion DGI-DGCP et continuera à voter contre ses conséquences.

Par ailleurs, nous tenons encore une fois à vous alerter quant aux conditions de travail des agents.

Vous nous affirmez à chaque réunion paritaire que localement vous vous efforcez de faire au mieux avec les moyens attribués par la direction générale.

Il est donc de votre devoir de réagir, face aux difficultés engendrées dans certaines trésoreries par l'attitude de quelques responsables hiérarchiques, que nous vous avons déjà signalée. Dans ces postes les conditions de travail se sont encore davantage détériorées, entraînant des arrêts de maladie d'agents qui se retrouvent aujourd'hui en réelle souffrance.

Devrons-nous attendre un cas grave pour voir ces problèmes pris en compte ?

Par ailleurs, puisque vous acceptez de gérer cette pénurie, pouvez-vous tout au moins ne pas harceler un poste en difficulté (par manque de personnel) afin qu'il rende au plus tôt son compte de gestion ?

Ce serait au moins une réponse et une réaction à afficher auprès de la Direction Générale lui prouvant le manque d'effectif et les difficultés rencontrées au sein de notre département.

Présenter les résultats dans les temps et à n'importe quel prix ne faisant qu'accréditer les suppressions d'emplois !

Les CAP centrales des 23 et 24 juin 2010 se prononceront définitivement sur les propositions des départements.

Tableau d'avancement au grade d'Agent d'Administration Principal du Trésor Public de 2^{ème} classe.

18 agents avaient vocation, 12 sont proposés, **seuls les 11 premiers devraient être retenus** et seront nommés au 01 01 2010 avec effet rétroactif. Il fallait 6 ans dans le grade au 31 12 2009 et être AA1, 5^{ème} échelon minimum.

1	Gaëlle Béon	C H U	2	Fabrice Carré	T P M Rennes
3	Anne Marie Rincla	TG Dep Reg	4	Jerôme Rebuffé	Louvigné du Désert
5	Edith Brault	TG Rec Cent	6	Jérôme Chevalier	TG – Compta
7	Laurence Marcon	E R D	8	Eric Béon	C H U
9	Nathalie Bouzennoun	C E R	10	Stéphane Morvan	P I A A
11	Véronique Teveu	T C A	12	<i>Françoise Chevallier</i>	<i>Stage de contrôleur</i>

Tableau d'avancement au grade d'Agent d'Administration Principal du Trésor Public de 1^{ère} classe.

72 agents avaient vocation, 25 sont proposés, **seuls les 24 premiers devraient être retenus** et seront nommés au 01 01 2010 avec effet rétroactif. Il fallait 5 ans d'ancienneté en tant qu'AAP2 au 31 12 2009 et être au moins au 6^{ème} échelon depuis le 31 12 2007.

1	Claudine Droulin	TG – Rec Pr Divers	2	Marie Françoise Contin	Rennes Colombier
3	Jacqueline Larour Regnault	T C A	4	Marie Louise Boissard	Chartres de Bretagne
5	Jean Pierre Baudais	TG – DI Exp	6	Véronique Dronet	TG – Dep Reg
7	Yves Ruellot	TG – Dep civiles	8	Marie Thérèse Rouyer	TG – Ressources humaines
9	Eric Stonebridge	P I A A	10	Franck Pouget	T C A
11	Louis Lemée	St Aubin d'Aubigné	12	Jean Yves Davenel	TG – Comptabilité
13	Franck Darteyre	Pôle Fonction Publique	14	Bruno Méré	DI – Exploitation
15	Françoise Alaux	I et V amendes	16	Anne Marie Carissan	T C A
17	Marie Thérèse Bernard	R B E	18	Gérard Le Golvan	Montfort
19	Gaëlle le Cap	Paierie Départementale	20	Nathalie Ribreau	E R D
21	Corinne Bouvet	DI - Exploitation	22	Brigitte Pannetier	C H U
23	Lionel James	T P M Rennes	24	Romuald Bourdois	La Guerche
25	<i>Laurence André</i>	<i>TG - Comptabilité</i>			

Tableau d'avancement au grade de contrôleur du Trésor public de 1^{ère} classe.

36 agents avaient vocation, 12 sont proposés, **seuls les 10 premiers devraient être retenus** et seront nommés avec effet du 01 01 2010 sous réserve de satisfaire à cette date à la condition des 5 ans d'ancienneté de service en tant que B (à défaut, les agents seront nommés jusqu'au 31 08 10 à la date à laquelle ils rempliront cette condition) et être au 7^{ème} échelon depuis au moins le 31 12 2007.

1	Corine Pothier	C E A	2	Marie Gaboury	Rennes Colombier
3	Pascale Planchais	T C A	4	Géraldine Lecoq	P I A A
5	Annie Jéhanno	DI – India	6	Catherine Abalain	DI – Service Center
7	Alain Berthet	DI – CMIBR	8	Philippe André	T C A
9	Emmanuel Villain	TG – Comptabilité	10	Bruno Berthier	Vitré
11	<i>Isabelle Philippeaux</i>	<i>TG – Rec Produits Divers</i>	12	<i>Françoise Guivarch</i>	<i>P I A A</i>

Tableau d'avancement au grade de contrôleur principal du Trésor public.

65 agents avaient vocation, 33 sont proposés, **seuls les 30 premiers devraient être retenus** et seront nommés au 31 08 2010. Il fallait être C1 4^{ème} échelon au 31 12 2009.

1	Jannick Geshors	E R D	2	Denis Georges	T P M St Malo
3	Marie Thérèse Ferré	R B E	4	Serge Evard	TG – Matériel
5	Colette Cochet	C H U	6	Odette Luherne	Paierie Régionale
7	Marie Jane Blondelle	TG – DAE	8	Annie Gaultier Lefevre	T C A
9	Monique Geoffroy	TG – Rec Centralisation	10	Jeannine Le Lay	T C A
11	Yvette Gendrot	Chartres de Bretagne	12	Francine Le Vaillant	Centre des pensions
13	Catherine Goudal	T C A	14	Thierry Rolland	Chartres de Bretagne
15	Morgan Lecoublet	Liaison Rémunération	16	Brigitte Boinet	TPM St Malo
17	Muriel Mérienne	TG – Rec Produits Divers	18	Patricia sérasin	Montfort
19	Marie Pierre Huart	E R D	20	Bruno Coutard	C H U
21	Yvette Mellier	St Aubin d'Aubigné	22	Christine Le Goc	T C A
23	Annie Lecointre	Rennes Colombier	24	Loïc Burlot	DI – ACCORD
25	Denise Le Neel	TG – Dépenses civiles	26	Edmée Cauhapé	DI – INDIA
27	Catherine Le Henry	Pipriac	28	Nicole Helvic	Liaison Rémunération
29	Annie Bouvet	Chartres de Bretagne	30	Marie José Rocfort	Cancale
31	<i>Jacques Gougeon</i>	<i>TG – Matériel</i>	32	<i>Régine Halet</i>	<i>TG – Dep Reg</i>
33	<i>Eliane Marion</i>	<i>Antrain</i>			

Liste d'aptitude à Contrôleur du trésor

334 agents avaient vocation, 32 sont proposés, **seuls les 29 premiers devraient être retenus** et seront nommés au 31 08 2010.

1	Monique Chevalier	Pensions	2	Jeannine Coeffic	T C A
3	Colette Jacq	Pensions	4	Joel Lecerf	DI - India
5	Marcelle Bougeard	Guichen	6	Martine Heise	Paierie Dpt
7	Ludovic Toupé	P I A A	8	Régine Mancelle	T C A
9	Gaétane Prigent	Montfort	10	Dominique Leteinturier	Domaines GPP
11	Jeannine Jourdan	Fougères collectivités	12	Nathalie Ribreau	ERD
13	Christine Bouchet	Pipriac	14	Régine Robinet	P I A A
15	Francine Derrien	St Malo	16	Rolande Denot	T C A
17	Nelly Lebon	Dinard	18	Odile Craneguy	Liaison rému
19	Annie Pujol	TG – Compta	20	Nadine Brindejonc	TPM St Malo
21	Catherine Houdin	T C A	22	Marie Thérèse Bernard	Cesson
23	Colette Roze	T C A	24	Syvie Zukowski	TG – SCEPL
25	Yves Ruellot	TG – Dep civiles	26	Jeannine Badoual	Rennes Colombier
27	Elisabeth Le Calvez	T C A	28	Claudine Garnier	C E A
29	Colette Guille	P I A A	30	<i>Annick Bourel</i>	<i>Janzé</i>
31	<i>Régine Bougeard</i>	<i>TG – liaison recouvrement</i>	32	<i>Josette Coudrais</i>	<i>Redon</i>

Les agents proposés et non retenus par la CAP centrale seront classés prioritaires l'année prochaine.

Nous avons à nouveau attiré l'attention sur les conditions de travail dans les postes. Les relations entre les agents et les chefs de postes se dégradent et ont parfois de sérieuses répercussions. Un agent a été hospitalisé suite à une altercation avec son supérieur hiérarchique. Le syndrome de France Télécom est-il une exception ? ? ? Les agents partent en retraite sans aucune reconnaissance. D'autres anticipent ce départ, ne trouvant aucune autre solution pour pallier à leur souffrance au travail... Que doit-il arriver pour que l'administration prenne enfin ses responsabilités et réagisse ? ? ?

Notation :

Capital mois C :

351 mois pour le département répartis comme suit : 77 agents auront 3 mois, 113 auront 1 mois, les autres attendront pour une éventuelle reconnaissance ultérieure...

Capital mois B :

339 mois pour le département répartis comme suit : 75 agents auront 3 mois, 109 auront 1 mois, une réserve étant également constituée pour les recours.

N'hésitez pas à faire appel (une réserve de mois est constituée pour les appels).

Concernant la liste d'aptitude, la Direction est arrivée avec une liste toute bouclée. Si, nous refusons de choisir entre les agents, il serait tout de même primordial que la TG entende les remarques que nous lui faisons : il nous semble particulièrement inconcevable qu'un poste avec 11 agents C soit totalement exclu des promotions. Par ailleurs, nous vous rappelons **qu'il est absolument INDISPENSABLE d'avoir un avis très favorable pour la liste d'aptitude, même si vous êtes classés n° 1.**

S'agissant des tableaux d'avancement, les agents de 58 ans et plus sont retenus prioritairement, sauf en cas de note négative. La CGT demande un quota supplémentaire pour ces agents.

Les élus CGT en CAP	Contrôleur Principal	Viviane Doublet	Paierie Régionale	Christophe Tessier	Châteaugiron
	Contrôleur 1 ^{ère} C	Martine Lebéhot	Paierie Régionale	Nelly Détoç	C H U
	Contrôleur 2 ^{ème} C	Nelly Méheust	Cesson	Laurent Pruvost	DI - ACCORD
	AAP1	Catherine Houdin	T C A	Lysiane Houillère	T C A
	AAP2	Nathalie Ribreau	E R D	Franck Noël	C E R
	AA1	Nicolas Raguet	Guichen	Marie Chantal Roudaut	C E R
	AA1	Laurence Marcon	E R D	Véronique Teveu	T C A

SOLIDAIRE, PAS SOLITAIRE : JE REJOINS LE SYNDICAT CGT

NOM : _____ PRENOM : _____ POSTE OU SERVICE : _____
 GRADE : _____ ECHELON : _____ TEMPS DE TRAVAIL : _____
 A : _____ Le : _____ Signature : _____

A retourner au local CGT de la TG